

du blé n'a pu établir une structure minimum des prix, ce qui rend le marché libre et prolonge l'incertitude dans laquelle se trouve l'industrie céréalière canadienne, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement envisage de prendre des mesures pour fixer un barème de prix minimum, équitables et garantis, permettant de vendre les céréales canadiennes aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'exportation?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Comme je l'ai déjà dit plusieurs fois à la Chambre depuis dix jours, rien n'a beaucoup changé à la suite de cette phase des délibérations. Nous allons surveiller avec intérêt la reprise éventuelle de pourparlers sur le prix du blé qui auraient lieu sous l'égide du Conseil du blé.

**M. Mazankowski:** Compte tenu du revenu dérisoirement bas des cultivateurs de l'Ouest, le ministre nous dirait-il s'il songe à porter le prix du blé de consommation intérieure à environ \$3 le boisseau?

**L'hon. M. Lang:** Le gouvernement est saisi d'un certain nombre de questions sous forme de proposition relatives aux céréales. Mais, à mon avis, ce que nous pourrions faire de plus utile dans l'immédiat, c'est de présenter à la Chambre une mesure législative et de mettre en œuvre un programme de stabilisation des prix et d'autres mesures connexes.

**M. Mazankowski:** Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce que le gouvernement a l'intention de faire pour venir en aide aux 65,000 cultivateurs albertains dont le revenu moyen net en 1970, s'est établi à \$1,325 seulement?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La parole est au député de Saskatoon-Biggar.

#### LA DATE DES PAIEMENTS AU TITRE DU PROGRAMME DE STABILISATION

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, vu que le ministre a déclaré à la télévision hier, en réponse à une question, que le gouvernement pourrait bien, avant la fin de l'année-récolte courante, déboursier 100 millions de dollars aux fins d'un programme de stabilisation, pourrait-il indiquer à la Chambre la date approximative d'un tel paiement? Est-ce que ce sera avant l'ensemencement ou le 1<sup>er</sup> juin?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je ne peux rien ajouter à ce qui a déjà été dit là-dessus à la Chambre. Tout dépendra des dispositions précises du projet de loi qui n'est évidemment pas encore à l'étude. Par conséquent, je doute que cela puisse se produire avant l'ensemencement.

**M. Gleave:** Monsieur l'Orateur, je comprends l'embarras du ministre, mais étant donné qu'il a déclaré, lors de la même émission, au sujet de la possibilité...

[M. Mazankowski.]

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député ne peut poser de questions aux ministres à propos de déclarations faites à l'extérieur de la Chambre. S'il veut obtenir des renseignements du ministre, il devrait poser sa question directement.

**M. Gleave:** Monsieur l'Orateur, je voudrais reposer ma question en d'autres termes. Pourra-t-on, avant la fin de la campagne agricole en cours, effectuer un versement d'après les plans prévus par le programme de stabilisation des céréales, ou compte-t-on l'effectuer plus tôt?

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, toute la question est à l'étude.

#### LE PROGRAMME LIFT ET LA NOUVELLE CAMPAGNE AGRICOLE

**M. H. A. Moore (Wetaskiwin):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. Songe-t-il à poursuivre le programme LIFT lors de la prochaine campagne agricole?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, le programme LIFT qui était d'un an dans le but exprès d'éviter les difficultés inhérentes au programme prévu pour plusieurs années, a assez bien réussi à régler une partie du problème des réserves de blé. Nous n'avons pas l'intention de le poursuivre.

**M. Moore:** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je constate que plusieurs députés cherchent à poser des questions supplémentaires sur le sujet. Puis-je me permettre de dire aux honorables députés que nous devrions aborder bientôt un autre sujet. Mais pour l'instant, la présidence cède la parole au député de Wetaskiwin.

**M. Moore:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre quels conseils l'on prodiguera cette année aux producteurs de céréales sur ce qu'ils doivent cultiver.

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, je me permets de renvoyer le député à la déclaration que j'ai faite à la Chambre le 28 ou le 29 octobre. Je me bornerai à lui faire remarquer que je n'ai rien d'autre à ajouter pour le moment, bien que nous puissions disposer d'indications plus détaillées avant longtemps.

#### L'ENCOURAGEMENT À LA CULTURE HERBAGÈRE—LES SUBVENTIONS ET LES MODALITÉS D'INSPECTION

**M. A. B. Douglas (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au même ministre, qui est responsable de la Commission canadienne du blé. A propos du programme d'encouragement à la culture herbagère que le ministre nous a annoncé aujourd'hui, peut-il nous dire si les demandes de subventions donneront lieu à des inspections aux termes de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies?

**L'hon. M. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, il est prévu qu'une